Santé Ontario

PROGRAMME DE SUPPLÉANCE DANS LES SERVICES DES URGENCES (PSSU)

FORMULAIRE DE DEMANDE DU MÉDECIN

AU SUJET DU PSSU

Le Programme de suppléance dans les services des urgences (PSSU) est un programme provincial conçu pour fournir une couverture temporaire urgente aux urgences en dernier recours aux hôpitaux désignés qui font face à des défis importants pour couvrir les quarts de travail des médecins aux services d'urgence. Le PSSU vise à promouvoir les médecins ayant des engagements stables à temps plein dans les services d'urgence de l'Ontario tout en offrant une capacité de couverture accrue pour les sites désignés à besoin élevé. Lorsque vous travaillez dans un hôpital du PSSU – qu'il s'agisse d'un petit établissement rural, du Nord et/ou d'un site de référence régional – vous contribuez à maintenir les services d'urgence pour une communauté ontarienne.

Le PSSU a été créé en partenariat par l'Ontario Medical Association (OMA) et le ministère de la Santé. Santé Ontario (Professions Santé) a élaboré et assumé la responsabilité de sa mise en œuvre et de son fonctionnement continu. Santé Ontario (Professions Santé) continue de collaborer avec les partenaires du système pour soutenir des stratégies globales et durables en matière de services d'urgence et de ressources humaines en santé.

ACCEPTATION DU MÉDECIN

L'acceptation est basée sur l'admissibilité du médecin et les besoins du programme, conformément à la discrétion du programme.

Admissibilité du médecin :

- Les médecins doivent avoir soit a) ou b) :
  a) Qualifications CCMF (MU) ou FRCP (MU); OU
  b) Équivalent d'un an d'expérience en tant qu'infirmier(e) aux urgences à temps plein (avec permis de pratique indépendante) au cours des trois dernières années, et ATLS et ACLS actuels.
- Les médecins doivent travailler à temps plein dans un service d'urgence en Ontario (maximum de 2 services d'urgence) et ne doivent pas réduire leurs engagements de service envers ces hôpitaux locaux.
- La sélection préférentielle est accordée aux médecins travaillant actuellement à temps plein dans un service d'urgence urbain en Ontario.

Besoin du programme:

- À tout moment, environ 45 hôpitaux désignés de la province bénéficient du soutien du programme. Les priorités de recrutement des médecins et de renouvellement des contrats sur le PSSU sont dynamiques, car la participation/les besoins des hôpitaux varient.
- Le recrutement au programme est basé sur plusieurs facteurs tels que les engagements envers l'hôpital à domicile, le lieu, les besoins du programme, l'expérience, etc., et ne repose pas uniquement sur la satisfaction des critères d'admissibilité de base.

Remarque : Les postes avec le PSSU sont limités. Les médecins qui répondent aux critères d'admissibilité peuvent être placés sur une liste d'attente en fonction des besoins du programme.

PARTICIPATION AUX PRINCIPAUX VOLETS DU PROGRAMME DU PSSU

Il existe deux principaux programmes pour les médecins qui fournissent une couverture de remplacement via le PSSU : le programme provincial fixe et le programme flexible du RLISS. Les deux volets du programme comprennent :

- Accès à un site Web protégé par mot de passe (planificateur de quart du PSSU) pour consulter et réserver des quarts de travail dans différents établissements de santé de la province.
- Programme de certification simplifié permettant aux médecins de demander des privilèges dans plusieurs hôpitaux.
- Capacité de choisir où et quand vous travaillez dans une grande variété de milieux hospitaliers, en fournissant une aide précieuse là où il y a un besoin.
- Remboursement raisonnable des frais de déplacement et d'hébergement par les hôpitaux (selon les politiques de chaque hôpital).
- Rémunération des hôpitaux : paiement pour les heures réellement travaillées aux taux applicables des MOF (modes optionnels de financement) des SU ou des honoraires à l'acte.
- Remboursement des frais de déplacement en fonction du PSSU, le cas échéant.

DÉTAILS DU CONTRAT PROVINCIAL FIXE	DÉTAILS DU CONTRAT FLEXIBLE DU RLISS
· 60 heures d'engagement sur une période de trois mois · Recevoir une allocation mensuelle de 3 849,89$ · Option de prendre des quarts supplémentaires désignés (au-dessus de l'engagement de 60 heures) dans des sites à demande élevée et de recevoir une allocation payée au prorata de 192,49$ par heure · Fenêtre d'affichage du planificateur de quarts de travail: 30 jours à l'avance pour les sites du Sud et 45 jours à l'avance pour les sites du Nord	· 2 engagements de travail sur une période de trois mois · Recevoir une allocation horaire de 153,99$ pour tous les quarts de travail effectués · Fenêtre d'affichage du planificateur de quarts de travail: 25 jours à l'avance pour les sites du Sud et 40 jours à l'avance pour les sites du Nord

PARTICIPATION À LA LISTE DE QUARTS DE TRAVAIL URGENTS DU PSSU

Le PSSU envoie périodiquement des courriels d'appel urgent pour des quarts de travail critiques nécessitant une couverture de remplacement urgente à mesure qu'ils se présentent. Il n'y a pas d'engagement minimum de quart de travail pour la liste des quarts de travail urgents du PSSU, et les médecins n'ont pas accès au planificateur des quarts de travail. Les médecins travaillent directement avec les hôpitaux pour demander des privilèges avant les remplacements temporaires. Les quarts de travail sont rémunérés à un taux de 153,99$ par heure, en plus du taux local des MOF.

COMMENT PARTICIPER:
Veuillez compléter les pages 2 à 4 et les soumettre par courriel à l'adresse **edlp@ontariohealth.ca**

Avez-vous besoin de ces renseignements dans un format accessible? 1-877-280-8538, TTY 1-800-855-0511, info@ontariohealth.ca Document disponible en français en contactant info@ontariohealth.ca

Santé Ontario

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS *(écrire ou imprimer lisiblement)*

Prénom:

Nom de famille:

Adresse à domicile:

Ville, code postal:

Numéro de téléphone à domicile:

Numéro de téléphone mobile:

Adresse courriel:

QUELLE EST VOTRE DISPONIBILITÉ?

☐ Contrat provincial à durée déterminée : 60 heures/3 moi — Date de début

☐ Contrat flexible du RLISS : 2 quarts de travail/3 mois — Date de début

Veuillez noter que la disponibilité des contrats dépend des besoins du programme à tout moment et que le renouvellement des contrats n'est pas garanti, même en cas de continuité de participation au programme. Le PSSU peut généralement confirmer la disponibilité du contrat jusqu'à un maximum de 3 mois à l'avance.

LISTE DES COURRIELS DE QUARTS DE TRAVAIL URGENTS

☐ Je souhaite recevoir des appels urgents par courriel du PSSU concernant des changements de dernière minute nécessitant une couverture de remplacement..

Veuillez noter que l'admissibilité à participer à la liste de courriel de quarts de travail urgents du PSSU est basée sur plusieurs facteurs et est examinée au cas par cas.

CERTIFICATIONS *(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)*

☐ Oui ☐ Non FRCP (EM) Year

☐ Oui ☐ Non CCFP (EM) Year

☐ Oui ☐ Non CCFP Year

☐ Oui ☐ Non PALS Mois/année

☐ Oui ☐ Non ACLS Mois/année

☐ Oui ☐ Non ATLS Mois/année

Pouvez-vous fournir des services médicaux en anglais? ☐ Oui ☐ Non

Initiales:

Santé Ontario

EXPÉRIENCE EN SERVICE DES URGENCES

Avez-vous travaillé à temps plein dans un service des urgences pendant un total de 12 mois au cours des 3 dernières années, en tant que médecin titulaire d'une licence indépendante? ☐ Oui ☐ Non

Capacité de travailler de manière autonome dans :
Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- ☐ Rural (avec une certaine assistance locale)
- ☐ Urbain (avec un centre de traumatologie)
- ☐ Rural (sans assistance locale)
- ☐ Urbain (sans centre de traumatologie)

Commentaires:

Veuillez noter que la majorité des hôpitaux qui utilisent le PSSU sont des hôpitaux à couverture unique et une assistance locale de secours n'est pas toujours disponible.

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL PRÉCÉDENTE

Veuillez énumérer tous les hôpitaux dans lesquels vous avez assuré la couverture des urgences au cours des TROIS dernières années. Veuillez joindre une page séparée, si nécessaire.

Hôpital no 1
Ville
Province
De À
Nombre moyen d'heures de couverture clinique dans une semaine typique.

Hôpital no 2
Ville
Province
De À
Nombre moyen d'heures de couverture clinique dans une semaine typique.

Hôpital no 3
Ville
Province
De À
Nombre moyen d'heures de couverture clinique dans une semaine typique.

Hôpital no 4
Ville
Province
De À
Nombre moyen d'heures de couverture clinique dans une semaine typique.

Initiales:

Santé Ontario

ENGAGEMENT ACTUEL ENVERS L'HÔPITAL À DOMICILE

Veuillez fournir le nombre moyen d'heures cliniques plutôt qu'une fourchette.

Hôpital		Moyenne d'heures cliniques par semaine	
Hôpital		Moyenne d'heures cliniques par semaine	
Hôpital		Moyenne d'heures cliniques par semaine	

Commentaires

INFORMATION PROFESSIONNELLES

Numéro de l'OMCO | Date d'émission | *Y a-t-il des restrictions?* ☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les restrictions.

Numéro de l'ACPM		Numéro de facturation du RASO	
Date d'émission		Date d'émission	

CONFIRMATION DE LA DEMANDE

Je confirme que les informations que j'ai fournies sont exactes et à jour, selon mes connaissances.

X

Signature

Date

Merci de votre intérêt pour le PSSU.
Veuillez retourner votre demande complétée à l'Adresse edlp@ontariohealth.ca

Avis de collecte : Santé Ontario recueille vos renseignements personnels en vertu de la Loi de 2019 pour des soins interconnectés, article 6. Tous les renseignements recueillis sur ce formulaire peuvent être utilisés au besoin par Santé Ontario pour l'administration adéquate des programmes de recrutement et de rétention financés par le gouvernement, y compris l'évaluation de votre admissibilité à participer et à recevoir un paiement de ces programmes. Les renseignements figurant sur ce formulaire peuvent également être utilisés par Santé Ontario et/ou le ministère de la Santé pour assurer une gestion financière adéquate de ces programmes, ainsi que pour mener des recherches et évaluer les paramètres du programme. Si vous avez besoin de plus de renseignements sur la collecte par Santé Ontario, veuillez contacter edlp@ontariohealth.ca